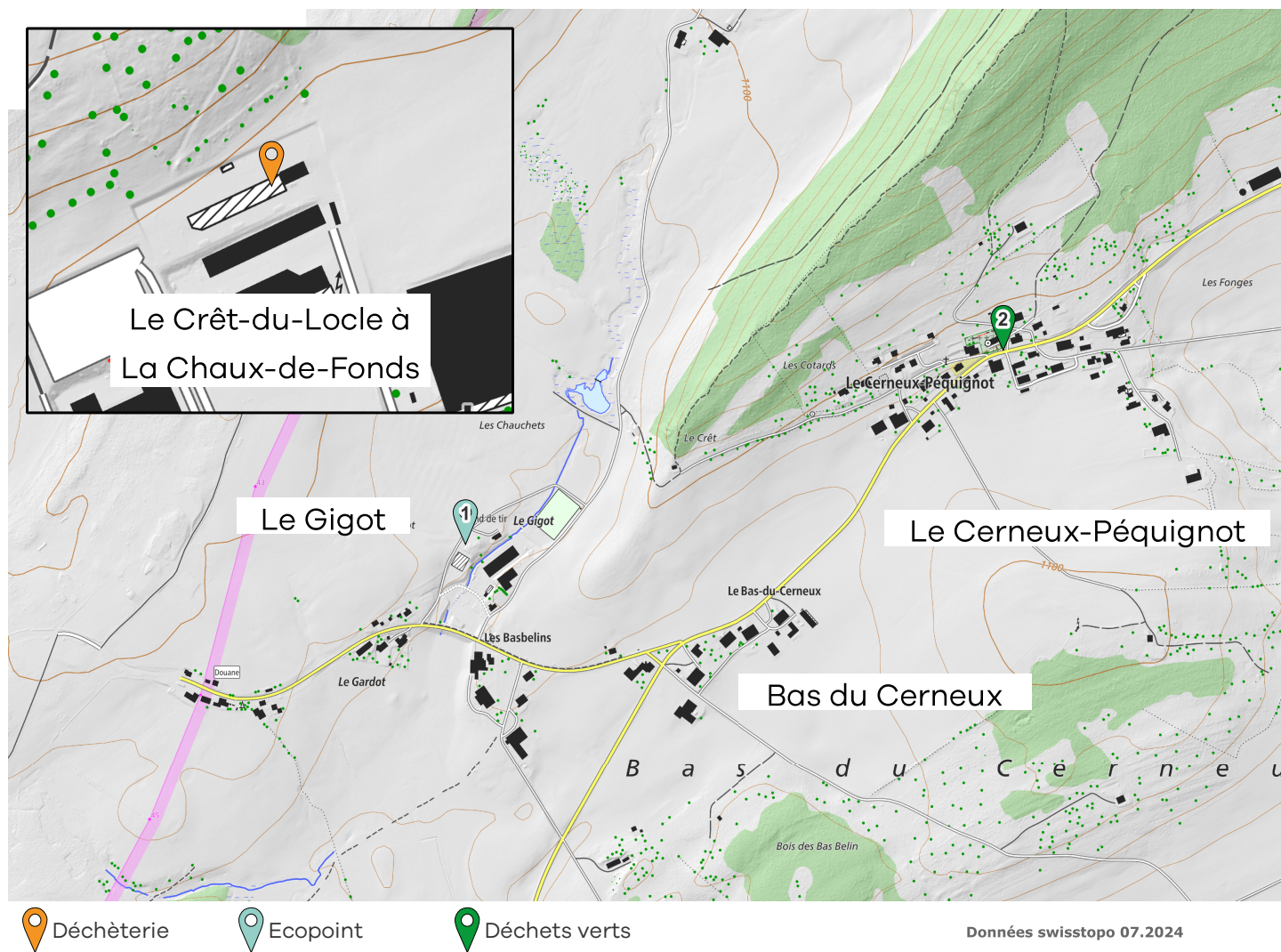




2026

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Le Cerneux-Péquignot
Le Cerneux-Péquignot

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mes **CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

Moloks à disposition pour le dépôt des sacs NEVa :

- Le Village - salle communale et fromagerie
- Le Gigot

Mon ÉCOPOINT et AUTRE POINT DE COLLECTE (voir plan)

1 - Le Gigot : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, textiles et chaussures

Autre point de collecte :

2 - Vers l'Eglise : déchets verts ménagers
Dépôt de gazon interdit.

Ma DÉCHETTERIE

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche à La Chaux-de-Fonds : tous les déchets encombrants et valorisables des ménages.

Ouv. : lu de 13h30 à 18h, ma au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (me jusqu'à 19h) et sa de 8h30 à 16h30. Veille de jour férié : fermeture une heure plus tôt. Fermé jours fériés officiels.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Administration communale
Le Village 15a
2414 Le Cerneux-Péquignot
032 936 11 30
commune.cerneux-pequignot@ne.ch

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

L'élimination des déchets urbains des ménages est financée par la taxe au sac, d'une part d'impôt de 30% des coûts de gestion et de la taxe de base annuelle perçue par ménage pour couvrir le solde des frais.

L'élimination des déchets urbains des entreprises est financée par la taxe au sac et la taxe de base annuelle perçue en fonction de la taille et du type d'activité.

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Le Cerneux-Péquignot - Le Cerneux-Péquignot

Début des tournées : 08h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J 1	Nouvel An			2		4
V 2				3 Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S 3				4	2	6
D 4		1	1 Instauration de la République Neuchâtel	5 Pâques	3	7
L 5		2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M 6		3	3	7	5	9
M 7		4	4	8	6	10
J 8		5	5	9	7	11
V 9		6	6	10	8	12
S 10		7	7	11	9	13
D 11		8	8	12	10	14
L 12		9	9	13	11	15
M 13		10	10	14	12	16
M 14		11	11	15	13	17
J 15		12	12	16	14 Ascension	18
V 16		13	13	17	15	19
S 17		14	14	18	16	20
D 18		15	15	19	17	21
L 19		16	16	20	18	22
M 20		17	17	21	19	23
M 21		18	18	22	20	24
J 22		19	19	23	21	25
V 23		20	20	24	22	26
S 24		21	21	25	23	27
D 25		22	22	26	24 Pentecôte	28
L 26		23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M 27		24	24	28	26	30
M 28		25	25	29	27	
J 29		26	26	30	28	
V 30		27	27		29	
S 31		28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Le Cerneux-Péquignot - Le Cerneux-Péquignot

Début des tournées : 08h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4	1	Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5	2		6	4	1	6
L 6	3		7	5	2	7
M 7	4		8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
J 9	6		10	8	5	10
V 10	7		11	9	6	11
S 11	8		12	10	7	12
D 12	9		13	11	8	13
L 13	10		14	12	9	14
M 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
J 16	13		17	15	12	17
V 17	14		18	16	13	18
S 18	15		19	17	14	19
D 19	16		20 Jeûne Fédéral	18	15	20
L 20	17		21 Lundi du Jeûne Fédéral	19	16	21
M 21	18		22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
J 23	20		24	22	19	24
V 24	21		25	23	20	25 Noël
S 25	22		26	24	21	26
D 26	23		27	25	22	27
L 27	24		28	26	23	28
M 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
J 30	27			29	26	31
V 31	28			30	27	
S	29			31	28	
D	30				29	
L	31				30	
M						



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères SacNEVa

Dans les sacs officiels fermés à déposer dans les MOLOK ou conteneurs de 800 lt. Il est interdit de déposer des déchets en vrac dans les conteneurs.



Papier et carton

Benne à disposition à l'Ecopoint du Gigot. Uniquement pour les petits cartons, veuillez apporter les gros emballages à la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Verre

Bennes à disposition à l'Ecopoint du Gigot.



Aluminium et boîtes de conserve

Benne à disposition à l'Ecopoint du Gigot.



Déchets compostables ménagers

Silos à disposition vers l'église. Uniquement pour les déchets verts ménagers et les plantes du cimetière, sans les pots. **Dépôt de gazon interdit.**



Déchets de jardin

Le ramassage des déchets verts sera organisé à l'Ecopoint le 24 octobre (9h-12h). Le reste de l'année, déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Gazon

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche, dépôt dans les silos vers l'église interdit.



Textiles et chaussures

Benne à disposition à l'Ecopoint du Gigot.



Piles et accumulateurs

Par les points de vente ou à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Huiles minérales et végétales

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



PET

Par les points de vente.



Berlingots / Briques à boissons

Dans un sac à ordures officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent pas être recyclés.



Flacons en plastique avec bouchon

Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Capsules Nespresso (aluminium)

Par les points de vente ou à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente. Job-Eco, Jambé-Ducommun 19, 2400 Le Locle, 032/930 09 29.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente. Job-Eco, Jambé-Ducommun 19, 2400 Le Locle, 032/930 09 29.



Déchets encombrants combustibles

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Médicaments

Retour aux pharmacies.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Par les points de vente. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Litière de chat

Dans un sac à ordures officiel.



Livres

Armoire à livres à la salle communale, si en bon état. Benne à papier à l'Ecopoint du Gigot.



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion), si métal ou alu dans la benne correspondante à la déchetterie intercommunale ou dans un sac à ordures officiel.



Cendres de bois

Avec les ordures ménagères. ATTENTION risque d'incendie, les cendres peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours. Laisser refroidir les cendres dans des conditions ad hoc.



Déchets inertes (petites quantités)

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Déchets spéciaux des ménages

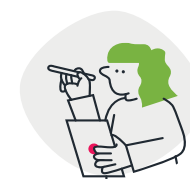
Par les points de vente. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Ferraille (objets métalliques)

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.

Les types de déchets



Bois

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Sager

Dans les sacs officiels ou si gros déchets, avec les encombrants à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Dépouilles d'animaux

Centre collecteur à Montmollin, 032/731 12 85. Cremadog à Montmollin, 032/731 20 30.



Pneus

Dépôt des Foulets, Chaux-de-Fonds, 032/913 49 04.



Plastiques agricoles

Chez Vadec SA à Chaux-de-Fonds.

Informations diverses

Sacs NEVa

Le sac taxé officiel NEVa est obligatoire et exclusif, aucun autre modèle de sac n'est admis. Les sacs (17, 35, 60 ou 110 litres) peuvent être achetés par rouleaux dans les grandes surfaces ou au bureau communal.

Les sacs doivent être déposés dans les Moloks, aucun autres dépôts (encombrants, cartons, déchets en vrac, etc.) ne sont tolérés. Le dépôt sauvage de déchets n'est pas seulement une incivilité détestable, c'est un comportement illégal, passible de sanctions pénales.

Benne à papier et à carton

Papier

Peuvent être déposés tous les journaux, magazines sans plastique d'emballage, pages de livres sans reliure, enveloppes avec ou sans fenêtre, etc. Ne pas déposer papier de ménage, souillés, résistant à l'eau (sacs à commission), autocollants, emballages pour fleurs, pochettes pour photos.

Carton

Seuls les cartons écrasés et propres sont admis. Le dépôt de cartons souillés ou contenant d'autres matières est interdit (ex. carton de pizza, berlingots). Les gros emballages doivent être évacués à la déchetterie du Crêt-du-Loche.

Le dépôt de matériaux non autorisés implique un déclassement de la benne et la ristourne versée à la commune s'en trouve diminuée.

Bennes à verre

Il est important de bien séparer les couleurs, en cas de doute, le verre vert accueille toutes les couleurs. Veillez à ne pas déposer des matériaux autres que le verre. La vaisselle, les vitres et miroirs se déposent avec les matériaux inertes, à la déchetterie du Crêt-du-Loche, tout comme les contenants volumineux n'entrant pas par les trous.

Compost

Les silos vers l'église sont destinés principalement à la récupération des déchets du cimetière (fleurs sans les pots, ne pas les déposer à côté des installations). Veuillez privilégier le compost individuel pour vos déchets verts. Il est strictement interdit d'y déposer du gazon.

Une benne sera mise à disposition pour le ramassage des déchets de jardin le samedi 24 octobre 2026 entre 9h et 12h à l'Ecopoint du Gigot.

Propreté de l'Ecopoint

Merci de laisser cet endroit propre, soit de récupérer les récipients ayant servi au transport de vos déchets, de ramasser les débris de verre si vous cassez accidentellement une bouteille, de ne déposer aucun déchet à côté des Moloks ou des containers.

Les batteries lithium-ion **DES DÉCHETS À RISQUE !**

Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies! Mal triées et endommagées, elles chauffent et s'enflamment.



ON LES RAPPORTE
DANS UN **MAGASIN**
QUI EN VEND...

...DU EN
DÉCHÈTERIE
SURVEILLÉE.



Les batteries
lithium-ion sont
partout !

Dans les jouets,
appareils,
vêtements, etc.



Tous les **commerces**, du grand distributeur au kiosque, **doivent reprendre gratuitement** les piles, batteries, déchets électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent dans leur assortiment (Source: OECV/déchets/guide)

